



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un vote et une voix pour la Nature dans les conseils d'administration des entreprises françaises

17 Novembre 2022

Une première mondiale: au Royaume-Uni, la compagnie britannique de produits de beauté *Faith in Nature* a nommé un administrateur pour représenter la Nature à son conseil d'administration. Notre Affaire à Tous et le *Earth Law Center*, ONG partenaire de *Faith in Nature*, s'adressent aujourd'hui aux entreprises françaises. Afin de développer une initiative similaire en France, elles lancent un appel à participation en direction des entreprises françaises qui souhaiteraient être accompagnées juridiquement pour que les intérêts de la Nature soient représentés dans leurs conseils d'administration.

En septembre dernier, *Faith in Nature* est devenue la première entreprise à représenter la Nature au sein de son conseil d'administration en tant que directeur non-exécutif. L'entreprise a pour cela bénéficié du soutien du *Earth Law Center*, qui œuvre pour la reconnaissance des droits de la nature aux Etats-Unis, et du collectif *Lawyers for Nature* basé au Royaume-Uni.

Les documents d'entreprise de *Faith in Nature* ont ainsi été modifiés et mis à jour pour préciser qu'en plus de bénéficier aux actionnaires, l'entreprise fera de son mieux pour "*avoir un impact positif sur la nature dans son ensemble*" et "*minimiser la perspective de tout impact négatif de ses activités commerciales sur la nature*".

Relayée par [The Guardian](#), la nouvelle a aussitôt intéressé d'autres entreprises. C'est dans ce cadre que Notre Affaire à Tous et le *Earth Law Center*, qui promeut une approche écocentrique à travers le monde, se sont rapprochés, afin de mutualiser leur expertise pour déployer une initiative similaire en France sous la forme d'un projet pilote. Elles seront soutenues par une coalition d'experts en droit des sociétés et en environnement. Une nouvelle perspective qui pourrait faire évoluer la pratique des affaires en intégrant davantage les questions environnementales dans l'élaboration de la stratégie d'entreprise.

Des discussions sont déjà en cours avec des entreprises afin d'associer ces dernières au projet pilote. Les modalités de nomination du ou des représentants de la Nature et de modification des documents d'entreprise tels que la charte et les statuts sont en cours d'élaboration. Notre Affaire à Tous et les entreprises qui intégreront le projet pilote peuvent pour cela compter sur les services du *Earth Law Center* et d'un cabinet d'avocats d'affaires qui aidera sur les aspects de droit des sociétés.

Pour Marine Yzquierdo, avocate et responsable plaidoyer au sein de Notre Affaire à Tous, *“une telle méthode va contribuer à la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance d'entreprise dans laquelle la Nature bénéficiera d'une voix lors du processus de prise de décision. Cela impactera positivement la stratégie d'entreprise, renforçant par la même occasion leur politique RSE ainsi que la raison d'être des sociétés à mission et des B Corp, tout en rendant les administrateurs responsables de leurs décisions à cet égard.”*

Pour Alexandra Pimor, directrice de la gouvernance d'entreprise Europe au sein du *Earth Law Center*: *“La transition écologique est une nécessité systémique qui se traduit sur plusieurs fronts; les droits de la Nature ne se cantonnent pas aux systèmes légaux, et doivent devenir un élément intégral de la culture de tous systèmes de gouvernance. C'est un véritable privilège d'être une des premières personnes humaines à représenter la voix de la Nature au sein d'une entreprise. C'est aussi une responsabilité que je partage avec ma collègue Brontie Ansell (LFN), avec l'appui d'une communauté d'experts qui nous soutiennent dans ce rôle.”*

Une nouvelle très bien accueillie par Simeon Rose, directeur de création de la société *Faith in Nature*, qui espère que de nombreuses autres entreprises se joindront à cette initiative et nommeront la Nature à leurs conseils d'administration: *“Tout ce que nous faisons a un impact sur le monde naturel, mais la seule voix qui n'a jamais été entendue dans les conseils d'administration est celle de la nature elle-même. Donner à la nature un droit de vote et une voix au sein d'une structure d'entreprise, c'est reconnaître les droits de la nature et faire un grand pas vers le rééquilibrage des relations entre les entreprises et le monde naturel. Mais cela ne devient vraiment puissant que lorsque de très nombreuses entreprises font comme nous.”*

Notre Affaire à Tous et le *Earth Law Center* lancent à présent un appel à participation aux entreprises, privées ou publiques, qui désireraient intégrer ce projet pilote en France. La qualité des représentants de la Nature ayant vocation à intégrer le conseil d'administration ainsi que les types de décisions ayant vocation à recevoir un avis de la Nature seront affinés au fur et à mesure avec les entreprises partenaires. Les entreprises intéressées peuvent prendre contact avec Notre Affaire à Tous et le *Earth Law Center*.

Cette méthode innovatrice de représentation de la Nature dans les conseils d'administration marque également une nouvelle étape vers la reconnaissance des droits de la Nature en Europe, que ces initiatives anglo-saxonne et française espèrent faire avancer.

Contacts presse / entreprises :

- **Notre Affaire à Tous:** Marine Yzquierdo: marine.yzquierdo@notreaffaireatous.org - 06.50.27.05.78
- **Earth Law Center:** Alexandra Pimor: apimor@earthlaw.org - 07.87.03.98.85